

TOUR DE BELLE ILE 2019

AVENANT N°1

La Trinité le 16 mai 2019

Modification aux instructions de course – IC 16 Réclamations et demandes de réparation

L'IC 16.2 est modifiée comme suit :

« Pour toutes les classes, le temps limite pour déposer une réclamation est de 2h00 maximum après l'heure d'arrivée ou l'heure d'abandon (IC 17.5.1) du bateau réclamant.

Pour les arrivées de nuit après 22h le samedi 18 mai 2019, le dépôt des réclamations devra se faire à partir de 8h00 et jusqu'à 9h30 le dimanche 19 mai.

Le reste de l'IC n'est pas modifié.

Le président du comité de course
Hervé CHASTEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

La présidente du jury
Sybille RIVARD

A handwritten signature in blue ink, featuring a complex, multi-looped design with a long horizontal stroke extending to the right.